

TIR NATIONAL

Siège social
2, route de St-Cyr
78000 VERSAILLES

Tél. : 01 39 50 12 19

Fax : 01 39 02 29 59



DE VERSAILLES

Section Tir à l'arc

CONSIGNES DE SECURITE

- **Toute personne rentrant dans le parc d'arc doit avoir lu le règlement intérieur du TNV et celui de la section des archers. Les règlements sont affichés dans le logis, à l'extérieur au niveau du cahier d'émargement et sous le porche.**
- **Le cahier d'émargement doit être rempli en arrivant et en sortant.**
- **Au minimum, deux personnes doivent être présentes dans le parc d'arc.**
- **En cas d'incident, prévenir les secours et faciliter l'accès à ceux-ci en les guidant sur les lieux.**
- **Une armoire à pharmacie est à votre disposition dans le logis.**

Téléphones des urgences.

Pompiers: 01 30 97 80 00 ou 18

Samu: 15

Commissariat de Police: 01 39 49 50 50

Armurerie TNV: 01 39 50 12 19